CONSTAT DE DOMMAGES CAUSES PAR LA FAUNE SAUVAGE

Ce constat est indispensable pour justifier la demande de classement en nuisible de certaines espèces.

Attention : pour les dégâts de grand gibier (sangliers et cervidés) sur les cultures, ce constat n'est pas la déclaration donnant droit à une possible indemnisation ! Contactez votre FDC !

A retourner à:	votre Fédér	ation Dépar	tementale	
ou	la Fédération Régionale des Chasseurs de Bretagne Rue de la Prunelle – BP 214 ; 22192 Plérin Cedex ou par mail après l'avoir scanné à <u>frcbretagne@chasseurdefrance.com</u>			
Je soussigné(e) (NOM. Prénoi	m) ·		
		-		
Téléphone : Profession ou As	sociation (si l	Email : ien avec les	dégâts constatés):	
	•••••			
Déclare avoir con	staté ou subi	les dégâts s	suivants (joindre si pos	ssible une photo) :
□Dégâts matériels.□Dégâts sur des céréales.		•	sur des animaux. sur des légumes.	□Autre type de dégâts.
	-			
Date ou période	estimée des	dégâts :		
Estimation du pr	•			
□ Inférieur à 50 € □ Entre 50 et 100€ □ Entre 100 et 200€ □ Supérieur à 20 □ Valeur précise :				-
Espèces ayant c	ausé les dom	mages :		
□ Identification ce	ertaine - Nom	de l'espèce		
□Identification in	certaine - Es	pèce soupço	onnée :	
Nombre suspecte	é d'animaux e	en cause :		
Observations : .				
Je déclare sur l'he	onneur l'exa	ctitude des fa	aits rapportés ci-dessu	S.
			• •	
Signature				